

L'IMPÉRATIF DÉLIBÉRATIF COMME CONDITION DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



EN GUISE D'INTRODUCTION

ENTRETIEN AVEC
LOÏC BLONDIAUX

AUTOUR DE TROIS QUESTIONS

- *Quel est l'état de la démocratie en France ?*
- *Quelles seraient vos préconisations, votre stratégie pour renforcer et améliorer la démocratie française ?*
- *L'Europe est-elle encore un espace démocratique incontournable et pertinent ? Quelles évolutions seraient susceptibles de démocratiser ses processus de décision ?*



Loïc BLONDIAUX est Professeur des Universités au Département de science politique de la Sorbonne (Paris I), chercheur au Centre Européen d'Etudes Sociologiques et de Science Politique de la Sorbonne (CESSP). Il est spécialiste des questions de démocratie et de participation citoyenne, membre du comité de gouvernance de la convention citoyenne pour le climat et de la Commission nationale du débat public.

A partir de vos travaux et recherches, quel est l'état de la démocratie en France ? Que penser de l'apport de la démocratie participative au processus de décision et à la qualité de notre démocratie ?

La démocratie participative désigne l'ensemble des démarches et des procédures qui visent à associer les citoyens au processus de décision politique. Ce mouvement est apparu à la fin des années 1990 et s'est traduit par la multiplication de dispositifs réglementaires et légaux imposant aux autorités politiques la consultation des citoyens en amont de la décision. Ce mouvement en faveur de la participation citoyenne s'inscrit dans un contexte plus général de délégitimation des pouvoirs politiques élus et de revendication par une fraction croissante de citoyens d'un droit à l'expression politique sur les questions qui les concernent.

Mais la montée en puissance de cet « impératif participatif » ne suffit pas à caractériser la période actuelle. La déconsolidation des institutions de la démocratie représentative n'a pas engendré que cet espoir de revitalisation par la parti-

icipation citoyenne. Il a aussi laissé penser que des solutions politiques plus autoritaires seraient tout aussi efficaces pour affronter les multiples menaces auxquelles nos sociétés sont actuellement confrontées. C'est la perspective que tracent les mouvements populistes d'extrême droite en plein essor qui, même s'ils prétendent redonner le pouvoir au peuple, ambitionnent un tout autre scénario que celui de l'approfondissement de la démocratie par la participation et la délibération citoyennes.

Pour résumer les choses le plus simplement qu'il est possible, trois modèles de légitimation de la décision s'affrontent aujourd'hui dans nos sociétés dont on ne peut savoir encore lequel finira par l'emporter. Le premier, largement à l'œuvre aujourd'hui dans un pays comme la France, est le modèle dit « épistocratique ». Ceux qui sont au pouvoir (par l'élection) tiennent leur autorité à prendre des décisions de leur supposée compétence intellectuelle. Celle-ci les autorise à gouverner. Ils ne jugent pas utiles de consulter les citoyens ou de débattre avec quiconque, puisqu'ils savent ce qui est bon pour le pays.

Le deuxième modèle mixte de populisme et d'autoritarisme, confie le pouvoir de décider à un chef et à un parti qui, parce qu'ils ont été élus par une majorité, sont conduits à considérer qu'ils ont toute légitimité à imposer leur volonté, sans avoir à en référer à quiconque et sans contre-pouvoir possible. C'est le modèle qu'empruntent les « démocraties illibérales » partout à travers le monde. Dans ce modèle la participation des citoyens n'a pas de sens non plus dans la mesure où les gouvernants sont censés être investis une fois pour toutes de la confiance de ces derniers, qu'ils incarnent et auxquels ils se substituent.

Le troisième modèle de légitimation de la décision, l'idéal délibératif ou participatif, oblige en fait le pouvoir à co-construire, d'une façon ou d'une autre, ses choix avec les citoyens. Selon ce modèle, l'origine de la décision (la nature de l'autorité qui la prend) compte moins que la manière dont elle a été produite. Il faut que l'ensemble de ceux qui sont concernés par elle ait pu, du moins en théorie, participer à son élaboration. C'est une toute autre logique qui prévaut, fondée cette fois sur l'existence de procédures

de consultation, de concertation ou de co-construction préalables.

Ces trois modèles ne sont que des idéaux-types. Dans la réalité ils peuvent se combiner et, d'une certaine mesure, ils ne se retrouvent à l'état pur dans aucun système. Il n'en reste pas moins qu'aujourd'hui ces trois modèles s'affrontent et dessinent des scénarios politiques contradictoires. Dans l'opinion publique, ils coexistent également. Dans la dernière enquête du CEVIPOF sur la confiance politique : 33% des personnes interrogées pensent que ce serait une « bonne » ou une « assez bonne » chose que la France ait à sa tête « un homme fort qui n'a pas à se préoccuper du parlement ni des élections » ; 52% qui pensent de la même façon qu'il serait bon « que ce soit des experts et non un gouvernement qui décident ce qui est le meilleur pour le pays » mais aussi 55% qui souhaitent que « ce soient les citoyens et non un gouvernement qui décide ce qui est le meilleur pour le pays »¹.

Quel que soit le crédit que l'on peut donner à ces données d'opinion, il importe de souligner que les citoyens peuvent ne pas désirer la même forme de pouvoir ou

¹ Enquête Sciences Po CEVIFO En quoi les français ont-ils confiance aujourd'hui ? Février 2020 <https://www.sciencespo.fr/cevipo/sites/sciencespo.fr/cevipo/files/OpinionWay%20pour%20le%20CEVIPOF-Barome%C3%80tre%20de%20la%20confiance%20en%20politique%20-%20vague11%20-%20Comparaison-1.pdf>



L'IMPÉRATIF DÉLIBÉRATIF COMME CONDITION DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



opter pour le même scénario. A ceux qui aspirent à plus de délibération et de participation citoyenne s'opposent ceux pour qui compte avant tout l'efficacité, l'autorité ou la compétence.

« La décision peut être à la fois plus juste et plus efficace s'il elle a pu être débattue au préalable ou co-construite avec les citoyens. »

Ce qui est en jeu pour les défenseurs des innovations visant à favoriser la délibération et la participation citoyennes, c'est la démonstration de ce que la décision peut être à la fois plus juste et plus efficace s'il elle a pu être débattue au préalable ou co-construite avec les citoyens. Contre le préjugé d'une omniscience des gouvernants ou le mythe de l'incarnation de la volonté générale dans la figure du leader, il s'agit de faire la preuve de ce que la participation citoyenne n'est pas une contrainte mais la solution face à la complexification du monde et des problèmes que son évolution engendre.

La période récente a amplement démontré en effet les limites d'une concentration du pouvoir entre les

moins d'un petit nombre. Les décisions qui ont été prises pour faire face à la pandémie, faute d'avoir été discutées par les acteurs sociaux et co-élaborées avec les citoyens, se sont révélées souvent inefficaces. Pour mener à bien la transition nécessaire de nos sociétés vers des formes de vie plus résilientes vis-à-vis du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité, il faudra également associer les citoyens

Quelles seraient vos préconisations, votre stratégie pour renforcer et améliorer la démocratie française ?

Aujourd'hui, je fais partie de ceux qui ont décidé de ne pas se limiter à une seule stratégie mais qui considèrent que l'effort qu'il faut consentir pour permettre à nos démocraties de résister, mais également de s'adapter aux conditions nouvelles, nécessite d'agir à différents niveaux.

Première stratégie, il faut vraiment, c'est pour moi une certitude absolue, protéger les institutions démocratiques représentatives telles qu'elles fonctionnent. Nous ne sommes plus à un moment où il s'agirait simplement de les réfor-

mer ou de les transformer. Il s'agit de les défendre. Défendre la séparation des pouvoirs, le contrôle de l'Exécutif par le Parlement, défendre la liberté de la presse, défendre les conditions mêmes d'élections non biaisées face aux possibilités qui sont offertes aujourd'hui par les réseaux numériques. Il s'agit aujourd'hui de préserver l'essentiel.

Et pour cela il faut aller plus loin dans la transparence, dans la lutte contre la corruption, mieux réfléchir au financement des élections. Il faut également prendre très au sérieux le fait qu'un grand nombre d'acteurs sur lesquels reposaient les fondements de cette démocratie représentative sont à l'agonie comme les partis politiques. Je ne crois pas que ce régime puisse fonctionner sans partis vivants, capables d'exercer un véritable travail d'éducation et de traduction des vérités populaires auprès des gouvernants, qui récupèrent leur rôle programmatique et idéologique. Les médias, les corps intermédiaires sont également des trésors qu'il faut défendre car là également, je ne crois pas que du jour au lendemain nous puissions changer totalement de paradigme.

La deuxième stratégie vise explicitement à introduire dans la démocratie existante des innovations qui permettent de rendre les décisions politiques plus robustes, qui permettent aux citoyens de contribuer aux processus de décision, au processus législatif. Cela passe par des formes politiques nouvelles comme les assemblées citoyennes. La Convention citoyenne pour le climat, faisant suite à d'autres expériences en Irlande, au Canada, en Islande, a démontré que le tirage au sort, la constitution d'un corps diversifié et représentatif de toutes les expériences et intérêts des citoyens, avec une ingénierie robuste, avec du temps, permet de produire des propositions de réforme qui ont la double caractéristique d'avoir été formulées avec l'apport des citoyens mais également avec leur consentement. Si l'on prend l'exemple de cette Convention, les participants ont présenté, adopté des propositions, pour certaines relativement ambitieuses, qui indiquent des scénarios de changements politiques assez forts.

Qu'est-ce que cela veut dire ? Si l'on inclut les citoyens dans la réflexion autour de changements ou de transitions, si on leur donne le temps, si



L'IMPÉRATIF DÉLIBÉRATIF COMME CONDITION DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



on les prend au sérieux et si on les reconnaît comme légitimes à participer à ces changements ou transitions, on se donne alors la possibilité de produire des lois, des réformes qui ont de très fortes chances d'être acceptées et bien ajustées. L'intelligence collective aura fait que toutes les imaginations auront été mobilisées. Je crois énormément à cette « démocratie délibérative » qui pourrait permettre à nos sociétés de se remettre en question, d'entrer dans un processus réflexif élargi, qui associe les citoyens et qui nous autorisera peut-être à changer radicalement de modèle de société en toute acceptation. On ne pourra pas changer de modèle, ce qui semble indispensable et inéluctable, vers des modèles plus sobres, plus solidaires, plus résilients, sans les citoyens. La démocratie délibérative est pour moi indispensable à la démocratie du XXI^{ème} siècle et à la survie même de nos sociétés.

Le troisième niveau stratégique, c'est le local. Beaucoup d'outils peuvent se déployer à ce niveau. Les expériences les plus intéressantes auxquelles nous pouvons assister viennent de pouvoirs municipaux qui décident de mobiliser leur territoire, qui permettent aux citoyens

de participer à construire la décision, d'agir sous différentes formes. Nous avons des outils comme le budget participatif, les plateformes numériques, les assemblées locales, le soutien aux initiatives citoyennes, comme les communs, soit numériques, soit environnementaux, les partenariats public-communs... qui doivent permettre à nos démocraties de se transformer et surtout de résister aux changements profonds liés à l'érosion de la biodiversité et aux changements climatiques qui vont affecter nos sociétés.

« La démocratie délibérative est pour moi indispensable à la démocratie du XXI^{ème} siècle et à la survie même de nos sociétés. »

La résilience devra se réaliser autour de ces trois stratégies, à ces trois niveaux. Il faut s'intéresser, à ces trois dimensions de la démocratie.

Vous nous avez parlé de la démocratie au niveau national et international. Le niveau supranational, en l'espèce l'Europe, apparaît aux citoyens comme un espace peu démocratique. Est-il encore

un échelon incontournable et si oui, quelles évolutions seraient susceptibles de démocratiser ses processus de décision et de faire de l'Europe un niveau démocratique pertinent ?

Il n'est pas possible, sans risquer des conséquences désastreuses, de quitter le cadre européen. Les épreuves qui viennent exigent que nous trouvions des capacités politiques, économiques de résistance. Et le niveau européen est l'échelle impérative d'action. Il n'y a pas, pour moi, de repli souverainiste concevable. Les citoyens, compte tenu du sentiment de « dépossession », d'impuissance à influencer sur les politiques européennes ont tendance à vouloir jeter « le bébé avec l'eau du bain ». La seule réponse possible est de démocratiser l'Europe.

« Il n'est pas possible, sans risquer des conséquences désastreuses, de quitter le cadre européen. »

Qu'est-ce que cela veut dire ? Dans le cadre de la gouvernance européenne, il faut que les institutions véritablement représentatives disposent de plus de pouvoirs d'influence qu'elles n'en ont au-

jourd'hui. Mais aussi que les véritables lieux de pouvoir, je pense au Conseil européen, aux négociations entre Etats..., soient beaucoup plus lisibles pour les citoyens. La légitimité repose beaucoup sur la lisibilité des processus.

Deux exemples, il est inadmissible que les négociations fondamentales entre ministres des finances de la zone euro autour de la mutualisation des emprunts, les fameux corona bonds, soient à ce point incompréhensibles et se fassent totalement à huis clos. Le livre de Yànis Varoufàkis a montré que ces débats étaient indignes de nos démocraties. Autre exemple, les négociations, les traités commerciaux internationaux, comme le CETA, ne sont pas rendus publiques. C'est également inadmissible. Il faut donc démocratiser les institutions européennes, qu'il y ait un Parlement de la zone euro, qu'il y ait un volet politique à la gouvernance de l'euro. Cela paraît capital. Il faut également une réflexion sérieuse, cela semble enfin le cas avec la nouvelle Commission, sur des dispositifs participatifs associant sérieusement les citoyens à l'échelle européenne.



■ L'IMPÉRATIF DÉLIBÉRATIF COMME CONDITION DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ■

Nous sommes loin d'un espace public européen, de discussions démocratiques à l'échelle européenne mais il nous faut créer ces espaces, ces lieux où la discussion puisse se tenir. Sinon il n'y a aucune chance que la décision européenne soit légitime aux yeux des citoyens. C'est un chantier encore plus difficile qu'au niveau national. En effet, il est beaucoup plus facile, de faire exister la démocratie au niveau local qu'au niveau national et évidemment encore plus qu'au niveau européen. Mais il ne faut pas abandonner sous prétexte que ce serait trop compliqué ou trop tard, il faut dire et répéter que la solution sera dans toujours plus de démocratie. Ce n'est pas une incantation mais la traduction d'un constat. Les sociétés qui jusqu'à présent ont réussi à produire le meilleur équilibre entre liberté, égalité et confort ont toujours été des sociétés démocratiques.

Cet entretien fait partie de l'ouvrage collectif coordonné par Décider ensemble « La démocratie bousculée. Quel renouvellement pour notre démocratie et nos systèmes de décisions ? ».

Publié le 2 juillet 2020